

# Rapport de la Commission des finances concernant

## PREAVIS 17-6/23

### Budget de fonctionnement 2024

Chavornay, le 30 novembre 2023

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

La Commission des finances composée de Mme Hacina Minder, de MM. Alexandre Bovay, Edwin Egger, Bertil Maire, Dominique Reymond et Paolo Troilo, présidée par M. Roger Métroz, rapporteur, a siégé en séances préparatoires mardi 14 novembre, mardi 21 novembre et mercredi 29 novembre.

Le mercredi 29 novembre elle a rencontré M. Guillaume Abetel, municipal des finances, accompagné de M. Jean-Luc Stäubli, boursier.

#### Mode de travail

Nous avons examiné attentivement tout le document comprenant le budget de fonctionnement 2024, le plan des investissements 2024 et le tableau des emprunts, ce qui nous a amenés à adresser une trentaine de questions écrites à MM Abetel et Stäubli pour bien appréhender la situation. Nous les remercions pour l'ensemble des réponses apportées à nos questions.

#### Remarques préliminaires

Il convient de rappeler que l'élaboration du budget repose en partie sur les données fournies par le canton sur lesquelles la Municipalité n'a que très peu d'influence. Il en est de même pour les charges touchant les domaines social, préscolaire & parascolaire.

C'est dans les investissements et la gestion du ménage communal que la Municipalité peut influencer sur la marche financière de la commune.

#### Points du budget à relever

**Marge d'autofinancement** : La marge d'autofinancement est calculée à 1.81 million pour 2024 (budget 2023 1.86 million). Cette marge qui est le baromètre de la capacité financière de la commune pour une année comptable, est très proche des estimations budgétaires de

ces dernières années. Cette marge permettrait de financer le 31% des investissements projetés de CHF 5.78 millions. On peut souligner le fait que, depuis 2017, la marge d'autofinancement réelle, issue des comptes, a toujours été bien supérieure à celle figurant dans le budget.

L'endettement devrait augmenter de 3.97 millions pour s'établir à CHF 33 millions au 31 décembre 2024. Aux conditions actuelles du marché à taux d'intérêt encore assez bas, l'incidence sur le résultat est faible, mais ces deux facteurs (état des dettes et évolution des taux d'intérêt) sont à surveiller ces prochaines années, pour éviter que la marge d'autofinancement soit absorbée par la charge de la dette.

**Charges de personnel** : L'effectif du personnel est stable par rapport au budget 2023. Il avait augmenté de 1,5 EPT lors de l'exercice précédent en raison de la situation tendue dans certains services (plus de 300 heures d'heures supplémentaires).

**Préscolaire et Parascolaire** : Sur le tableau récapitulatif des frais du préscolaire et du parascolaire à charge de la commune, on constate que le budget 2024 à hauteur de CHF 1'750'380 augmente sensiblement tant par rapport aux comptes 2022 (CHF 430'100) que par rapport au budget 2023 (CHF 373'850) suite à l'ouverture de la nouvelle UAPE Les Tortues à Chavornay.

**Plan des investissements 2024** : Les investissements projetés se montent à CHF 5'780'360. De ce montant CHF 1'125'000 concernent les installations de panneaux photovoltaïques (station de pompage CHF 210'000, Verneret CHF 530'000, STEP CHF 270'000, Opportunités photovoltaïques CHF 115'000). Ces investissements ont la particularité de s'autofinancer à court et moyen terme tout en participant à l'effort de la transition énergétique.

Des investissements importants concernent le poste **Bâtiments** : CHF 1'059'260 Verneret, chauffage à distance, qui figurait déjà pour 750'000 dans les investissements 2023, Centre scolaire Verneret CHF 577'000 crédit d'étude extension.

Poste **Routes -Eclairage public** CHF 1'360'000, Route d'Yverdon & giratoire, réfection + mise en séparatif, et CHF 180'000, éclairage public Corcelles, assainissement. Ces investissements sont nécessaires et prioritaires.

Il faut relever sous la rubrique " bien vivre" les investissements de CHF 139'000 pour le parcours santé, et de CHF 150'000 pour l'aménagement espace vert Levant 5-7-9.

Enfin le plan d'investissement comprend un montant de CHF 500'000 pour des investissements d'urgence et d'opportunité.

Quand bien même le plan des investissements n'est pas soumis au vote et n'a donc à être approuvé par le Conseil, la Commission s'y est intéressée de près dans la mesure où c'est là que réside une importante marge de manœuvre pour l'équilibre des finances communales.

S'agissant des coûts pour l'année à venir, ils apparaissent cohérents.

### Conclusion :

Ce budget est dans la ligne des précédents, réaliste. Il laisse une marge de manœuvre à la Municipalité dans la mesure où plusieurs investissements peuvent être différés ou adaptés. Par conséquent la Commission des finances invite le Conseil communal de Chavornay à adopter ce budget tel quel.

### Décision

Le Conseil communal de Chavornay

- Vu le préavis No 17-6/23 ;
- Ouï le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### décide

le budget de fonctionnement de la commune de Chavornay, pour l'année 2024, est admis tel que présenté par la Municipalité, soit :

Charges	CHF 22'956'195.-
Revenus	<u>CHF 22'793'370.-</u>
Excédent de charges	<u>CHF 162'825.-</u>

### LA COMMISSION DES FINANCES

Président : Roger Métroz

Membres : Hacina Minder Alexandre Bovay

Edwin Egger Bertil Maire

Dominique Reymond Paolo Troilo